



CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Compte rendu de la séance du 30 janvier 2009

Ordre du jour :

- I. Approbation du relevé de conclusions de la séance du 9 janvier 2009.
- II. Schéma directeur du Bureau de l'aide à l'insertion professionnelle.
- III. Etude des maquettes de spécialité master.
- IV. Etude des maquettes de licence LLCE portugais et hébreu (non encore examinées).¹

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentants enseignants : Mmes BASILIE-GAINCHE, CHALAYE, FRANTZ, HAUSBEI, JOSSE, LE MAITRE, MANESSE, SALAZAR-ORVIG et VAN PRAËT.
MM. DAROS, FRAISSE et THOMAS

Collège LATOS : Mmes AIT-ATMANE, BONNEFOIS et GRANDAMY.

Représentants étudiants : Melles AGAR, GATHERIAS et HIVERT
M. GUITTON et GLEYZE

Invités : Mmes BLUNTZ, DESCOUST-DUPONT et NOBLINS-BLANC
MM. CAVALLO

ABSENTS : Mmes BOYER, PETIT et TANANT
Melles COHEN, FASSIAUX, GAMICHON, HAOUZI, KHELOUI,
LEFEVRE, TAYLOR et URBACH.
MM. CHAIB, CHALOT, JOARLETTE et SCHMIDT

EXCUSE(E)S : M. PERROT

PROCURATIONS : Mme COTTEGNIES pour Mmes BRUN et BASILIE-GAINCHE,
M. GLEYZE pour Melles AGAR et GATHERIAS et M. GUITTON
pour Melle HIVERT

PROCURATIONS
FIN DE SEANCE Mme SALAZAR ORVIG pour Mmes BRUN et COTTEGNIES
Mme SALAZAR ORVIG pour Mme MANESSE, Mme GRANDAMY
pour Mme AIT-ATMANE, M. THOMAS pour Mmes CHALAYE et
LE MAITRE, Mme FRANTZ pour Mme SAVIGNAC et M.
FRAISSE, Mme HAUSBEI pour Mme JOSSE

¹ Sous réserve de l'avancement de l'ordre du jour.

Le CEVU, indique Mme Salazar, portera pour l'essentiel sur les maquettes de master. Les étudiants souhaitent voir examiner en « questions diverses » le mouvement actuel à l'université.

Avant de commencer l'ordre du jour, Mme Salazar fait le point sur l'actualité des maquettes.

La Direction générale des enseignements supérieurs (DGES) a donné un avis globalement favorable aux maquettes de mention, sous réserve que les resserrements de spécialité préconisés soient mis en œuvre : c'est le cas, en Théâtre et en Cinéma notamment. Aucune critique quant à la structure des maquettes n'a été émise. Par ailleurs, le double domaine Arts, lettres, langues / Sciences humaines et sociales, retenu pour les mentions Médiation culturelle et Information-Communication, n'a pas été avalisé par la DGES qui lui préfère le seul domaine SHS.

Les maquettes de spécialités de master ont été examinées en interne, notamment du point de vue de la méthodologie, de l'informatique, du suivi du mémoire et des volumes horaires. Les délais sont toutefois si serrés que le travail n'a pas toujours pu être conduit à son terme : le CA se réunit en effet le 13 février et il n'est pas possible de différer l'échéance.

En ce qui concerne les masters d'enseignement, la préparation au CAPES prendra la forme d'un parcours s'insérant dans les mentions existantes, présenté sous la forme d'une note de synthèse de 10 pages. Aucune proposition n'est à ce jour remontée au CEVU.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 JANVIER

Les chiffres de la licence d'allemand devront être revus, indique Mme Hausbei. A cette réserve près, le compte rendu est voté à l'unanimité moins les voix de 3 conseillers ne prenant pas part au vote en raison de leur absence à la séance.

II. SCHEMA DIRECTEUR DU BUREAU DE L'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Il semble, indique de façon préliminaire Mme Salazar, que les 55 millions d'euros annoncés soient inclus dans le Plan licence...ce qui veut dire que toutes les actions ne pourront pas être réalisées.

M. Farges explicite ensuite le « Schéma directeur du BAIP » transmis aux conseillers, dont l'un des principes – clé est l'accès équitable de tous les étudiants aux stages, et à de vrais stages, partie prenante de la formation.

Intégré dans le SCUIO, le BAIP accompagnera les actions et dispositifs déjà en cours :

- ELSA, avec le CNAM et Sciences Po ;
- PHENIX, dont les résultats sont modestes depuis que les entreprises ont gelé les embauches ;
- L'action avec le Centre Jeunes dirigeants, qui prévoit l'accompagnement d'étudiants de master par des dirigeants d'entreprises.

Un « portail des stages » sera mis en place. Des statistiques seront produites et une réflexion sur les indicateurs pertinents sera à mettre en place, ce d'autant, complète Mme Salazar, que les masters seront dans quatre ans évalués à l'aune de l'insertion professionnelle .

Qu'est-ce qu'un bon stage ? demande Melle Agar. Les stagiaires sont fréquemment utilisés par les entreprises pour pallier le manque d'emplois. Et par ailleurs, comment concilier un emploi salarié et un stage ? Le stage obligatoire pénalise l'étudiant salarié, qui a pourtant besoin de cet emploi salarié pour payer son loyer... Et de quels moyens dispose l'université pour aider les étudiants à s'insérer, dans le contexte actuel de crise qui implique un durcissement du chômage ?

L'Université, répond M. Farges, n'a pas vocation à insérer l'étudiant : elle doit lui donner les outils pour le faire, comme, par exemple, la capacité à rédiger une lettre de motivation, ou à assurer une présentation correcte devant un employeur potentiel.

En Médiation culturelle, une expérience de « stage alimentaire » ne peut pas être considérée comme un stage.

Le statut du stage varie selon les maquettes : dans certains cas, il est obligatoire (comme dans la licence Information-Communication), dans d'autres pas.

Il faudrait, propose Mme Josse, repenser nos rythmes de travail : des séquences comme le mois qui précède la rentrée, les intersemestres, les vacances d'été, les soirées, pourraient être plus utilisés.

Vote sur le schéma directeur du BAIP : unanimité pour, moins 3 abstentions.

III. ETUDE DES MAQUETTES DE SPECIALITE MASTERS

La question est présentée dans le document Powerpoint ci-joint sous divers angles : démarche retenue pour l'analyse des maquettes, informations sur les diplômes (effectifs, volumes horaires), questions transversales : la méthodologie, dont l'acceptation varie beaucoup selon les maquettes, la langue, l'informatique, les taux de réussite, etc..

Suite à cette présentation, la discussion commence et porte en premier lieu sur l'encadrement des mémoires, qui donnent lieu à tous les cas de figure : parfois assortis d'ECTS et de coefficients, parfois non ; prévus dans les maquettes avec des volumes horaires (différents) ou pas.

Une longue discussion s'ensuit sur la nature du mémoire exigé en M1. Là encore, la longueur exigée varie sensiblement d'une composante à l'autre.

Les conditions d'entrée en M1 varient aussi sensiblement.

De cette discussion un certain nombre de grandes questions ressortent, qui constituent autant de chantiers :

- les doublons entre les spécialités de master ;
- les disparités du coefficient H /E entre les différents masters ;
- la politique des langues, à dynamiser ;
- l'informatique, idem ;
- penser la méthodologie ;
- harmoniser la taille du mémoire et son encadrement.

Le vote intervient sur les maquettes. Mme Salazar propose de laisser de côté les spécialités « DEBRA » et « Langues et musique » qui posent des problèmes particuliers et pourront être examinées au CEVU prochain.

Le vote se décompose en trois temps :

1) Vote sur le texte suivant et l'ensemble des maquettes (sauf DEPRA et langues et musique »):

« Le CEVU se réjouit de la grande qualité des dossiers de spécialité master qui lui ont été présentés. Il relève cependant que la politique des langues et la politique informatique ainsi que la réflexion sur la méthodologie sont très variables d'une spécialité à l'autre. Surtout, il signale quatre problèmes d'harmonisation que le temps n'a pas permis de résoudre :

- *doublons entre certains parcours et / ou spécialités ;*
- *disparité importante du rapport H/E ;*
- *disparité importante de la taille du mémoire de M1 ;*
- *absence d'harmonisation sur l'encadrement des mémoires de M1 et M2.*

Le CEVU, compte tenu du calendrier serré imparti pour l'ouverture des spécialités de master, donne un avis favorable à l'ouverture desdites spécialités (sauf pour le DEPRA et « Langues et Musique qui feront l'objet d'un vote séparé). Il souhaite néanmoins qu'une réflexion puisse rapidement s'instaurer sur les défauts d'harmonisation signalés afin d'y remédier à mi-parcours du contrat quadriennal 2009-2012. »

3 voix contre, reste pour.

2) Sur l'ajournement du vote sur les spécialités DEPRA et Langue et musique au CEVU du 13 mars : unanimité pour moins 1 voix.

La secrétaire de séance

La vice-présidente

F. Noblins-Blanc

Anne Salazar Orvig

